

Ayez une attitude citoyenne !

Faites des achats responsables, les solutions alternatives aux pesticides existent. Si vous n'achetez plus de pesticides, les enseignes n'en vendront plus !

N'hésitez pas à vous renseigner dans les enseignes signataires de la charte " Jardiner au naturel, objectif zéro pesticide " afin d'obtenir des conseils pour jardiner au naturel.

Nous vous invitons par ailleurs à encourager les services techniques de votre commune à ne plus utiliser de pesticides. Si les pesticides sont dangereux pour votre santé, ils le sont avant tout pour les agents qui les appliquent.

Demandez à votre Maire de signer [la charte d'engagement " objectif zéro pesticide dans nos villes et villages "](#) afin que demain, votre commune n'utilise plus de pesticides ! La commune peut également organiser notre jeu concours " Mon jardin au naturel " afin que vous puissiez y participer.

Soyez plus tolérants envers les herbes spontanées : elles n'ont rien de " sale " ou de " mauvaises " et elles sont inoffensives pour l'environnement.